



- Marie-Chantal Mollé -



- Abbaye de Villers-la-Ville -

Land art, expression et sensations

- *Balade nature* -



Samedi 12 octobre 2019



De 13h à 16h30



Villers-la-Ville (B-W)



Au cœur de la forêt de Villers-la-Ville, **laissons notre imagination s'exprimer à travers l'art « au naturel »**.

Située dans un écrin de verdure au creux de la vallée de la Thyle, dans le Brabant-Wallon, l'abbaye de Villers-la-Ville représente un patrimoine riche et chargé d'histoire. Ancienne Abbaye Cistercienne fondée en 1146 par Bernard de Clairvaux, ce magnifique monument ainsi que son domaine de 30 hectares représentent un ordre monastique de droit pontifical, issu de la branche des moines bénédictins. Ces ordres se caractérisent par le travail manuel mis en valeur par l'exploitation des terres et propriétés. Ceci constitue le caractère central de ces deux ordres. L'oisiveté est l'ennemi de l'âme. Les moines doivent donc travailler de leurs mains ! Elevage, agriculture, ... l'économie de l'Abbaye est en autosuffisance. On parle de labours, semailles, moissons, moulin et d'élevage qui englobe vaches, poules, moutons, chevaux, bœufs et abeilles.

Depuis cette époque, la nature a repris ses droits. La forêt de Villers-la-Ville s'est développée et recèle au jour d'aujourd'hui des coins enchanteurs.

contact@defi-nature.be



www.defi-nature.be

Programme



Après un bref aperçu du moulin de Chevelipont et de l'étang qui le surplombe, nous entrerons dans la forêt de Villers-la-Ville et découvrirons tout ce qu'elle peut nous offrir. De l'infiniment petit au plus grand, du plus léger au plus lourd en passant par un festival de couleurs, tout ce que nous y trouverons sera l'objet d'une création. Pour que chacun s'exprime à sa manière... au gré de son imagination et de ses envies. Après le libre court de nos pensées et l'expression à travers l'art « au naturel », nous nous offrons un moment de partage et d'échange.

Notre après-midi « land art » se terminera par une séance de détente et relaxation, d'éveil de nos sens pour apprendre tout simplement à percevoir ou redécouvrir des choses simples qui nous auraient échappées ou qu'on aurait tout simplement oubliées (à condition que la météo le permette).

Et si le cœur vous en dit, nous pourrions poursuivre et clôturer notre après-midi au chalet de la forêt, lieu qui nous permettra de savourer l'un ou l'autre breuvage et de partager notre expérience du moment.

Le programme est donné à titre indicatif. Le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la météo et afin de profiter au mieux des opportunités.

Prix

5€/adulte - 3€/enfant 12 à 18 ans - gratuit/enfant - 12 ans

• **Le prix comprend:**
L'encadrement

• **Le prix ne comprend pas:**
Les collations, les boissons, les déplacements, les dépenses personnelles

Informations pratiques

- **Horaire:**
De 13h à environ 16h30
- **Groupe:**
De 5 à 15 participants
- **Déplacements:**
À pied et avec les voitures des participants (covoiturage possible)
- **À emporter:**
Vêtements adaptés à la météo, chaussures de marche, collations, boissons, petit sac vide, sac poubelle, plaid ou petit siège pliant

Crédit photos: Pixabay, Marie-Chantal Molle

- **Votre guide:**
Carine De Myttenaere - *Guide naturaliste*
- **Difficulté:**
Promenade d'environ 2 kilomètres sans difficultés particulières
- **Rendez-vous:**
À Villers-la-Ville (lieu précisé ultérieurement)



Inscriptions


Réservation obligatoire, à l'aide du formulaire d'inscription disponible sur notre site www.defi-nature.be ou par téléphone au +32 71/84.24.74

Contacts



Lic A 5312

Défi Nature asbl
Place Communale, 20C
6230 Pont-à-Celles
www.defi-nature.be

Tél: +32 (0)71/84.24.74
Fax: +32 (0)71/84.54.84
contact@defi-nature.be
 [Defi.Nature.asbl](https://www.facebook.com/Defi.Nature.asbl)



Fiche technique issue du 26/04/2019 Remplace toute issue précédente.